



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5328 - Vendredi 19 - Samedi 20 mars 2021 - Prix : 10 DA

Arrêt technique de la station de dessalement de l'eau de mer
Alger : coupures d'eau potable jusqu'à mercredi

Page 16

Séisme de magnitude 5,9 à Béjaïa

Grande frayeur et des dommages sur le vieux bâti

● L'activité sismique enregistrée ces derniers jours est «normale»/Le CRAAG apporte des précisions et rassure

Page 3

Le ton s'aigrit nettement entre les trois plus grands

Par Mohamed Habili

Précedée par le premier sommet du Quad (une alliance politique regroupant les Etats-Unis, l'Inde, le Japon et l'Australie, dont le but clairement affiché est de contrebalancer la montée en puissance de la Chine), la rencontre d'Anchorage en Alaska d'il y a deux jours, entre diplomates américains et chinois emmenés par leurs chefs respectifs, ne pouvait être que glaciale, sinistre même. De fait, le langage de la diplomatie n'y a guère été à l'honneur, ainsi que tout le monde a pu s'en rendre compte au cours de la première demi-heure passée en présence des journalistes. On n'imagine pas que l'atmosphère se soit détendue après leur sortie. Du côté des Américains, l'heure était à la mise en garde et à elle seule. Ils ont fait venir les Chinois dans le moins hospitalier, le plus extrême de par sa nature de leurs Etats pour leur dire qu'il faut qu'ils changent de tout au tout, car l'Amérique a une nouvelle administration, dépourvue du laxisme de la précédente, et sa patience est à bout. Ou la Chine entend raison, ou bien eux et leurs alliés asiatiques la forceront à se reculer dans l'ordre mondial inchangé. Le temps des seules mesures commerciales de rétorsion à son encontre est révolu. Biden n'est pas Trump, qu'elle le sache.

Suite en page 3

25 listes indépendantes retirent les dossiers de candidature

Législatives : déjà 39 partis partants



De nombreux partis politiques se préparent activement en prévision des élections législatives du 12 juin prochain. Selon l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), plus de 39 partis et 25 listes indépendantes ont retiré leurs dossiers de candidature.

Foot / Qualif. CAN-2021

Mahrez et Benrahma indisponibles face à la Zambie

Logement public locatif

Belaribi exige le règlement des projets LPL à l'arrêt avant fin juin

Page 2

Page 16

25 listes indépendantes retirent les dossiers de candidature

Législatives : déjà 39 partis partants

■ De nombreux partis politiques se préparent activement en prévision des élections législatives du 12 juin prochain. Selon l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), plus de 39 partis et 25 listes indépendantes ont retiré leurs dossiers de candidature.

Par Louisa Ait Ramdane

S'exprimant devant la presse, en marge de la prestation de serment avec les membres de son Conseil, en prévision des prochaines législatives, le président de l'Anie, Mohamed Charfi, a affirmé que l'inscription sur les listes électorales, qui a démarré mardi, connaît un rythme croissant, faisant état de 600 inscrits jusqu'à jeudi à 12h00.

Les données disponibles jusqu'à présent, sont «positives» et de «bon augure», s'est-t-il félicité.

Concernant la préparation des prochaines législatives, Charfi a indiqué que l'Anie a entamé les préparatifs en prévision de ces échéances électorales, assurant «la pleine disponibilité» des membres de l'Anie à gérer ce rendez-vous dans le cadre du nouveau mode électoral.

Il a cité, dans ce sens, la distribution d'une note explicative des dispositions et mesures prises à cet effet et sa diffusion à l'intention des citoyens sur le site de l'Anie.

Charfi a promis que les changements prévus dans la loi électorale concernant le mode de scrutin «mettront en échec toute tentative d'exploitation de l'argent sale et ouvriront la voie à une concurrence loyale et transparente».

Le président de l'Anie a assuré que les mesures préventives contre la pandémie de coronavirus seront «très strictes», notamment en termes de contrôle de l'application du protocole sanitaire, appelant les citoyens, les partis et les candidats à s'y conformer rigoureusement.

Les partis «classiques», à l'instar du FLN, RND, TAJ, Talaie El Hourriyet, El Bina et ANR, défendent bec et ongles ces élections, tandis que des formations de l'opposition, à l'image



Ph.D. R.

du FFS, RCD et du PT, les rejettent, réclamant un processus constituant.

Ainsi, le RCD devrait annoncer aujourd'hui, à l'occasion de la tenue de son conseil national, sa non participation aux prochaines élections législatives. La cheffe du PT, Louisa Hanoune, a qualifié ce rendez-vous de «replâtrage misérable» et «fuite en avant». Elle s'est montrée furieuse contre «la nouvelle loi électorale qui est une aberration sur le fond et sur la forme». Cependant, la cheffe du Parti des travailleurs a annoncé que la dernière décision reviendra au comité central.

Malgré la crise interne qu'il connaît, le FLN semble se préparer sérieusement à cette échéance électorale. Son secrétaire général, Abou Al Fadhl Baadji, a indiqué la semaine passée que «le peuple sera le seul arbitre» aux prochaines législatives. Le

RND, lui, a procédé dimanche dernier à l'installation de la Commission nationale chargée de préparer la participation du parti aux législatives du 12 juin. Son SG, Tayeb Zitouni, a expliqué que les prochaines législatives ne sont pas perçues par sa formation politique «en termes de majorité de sièges au Parlement, mais en tant qu'étape décisive dans l'histoire de l'Algérie».

Pour sa part, le président du MSP, Abderrazak Mokri, a estimé que «l'annonce du rendez-vous de la prochaine échéance électorale est une décision stratégique sage».

Le parti Talaie El Hourriyet, quant à lui, a annoncé mercredi dernier sa participation aux législatives, affirmant que cette décision «découlait de la conviction du parti que les élections étaient le meilleur moyen pour sortir de la crise». Le président de l'instan-

ce chargée de la gestion du parti, Benouenane, a fait savoir que les prochaines échéances «exigent la mobilisation des militants du parti afin de serrer les rangs dans le souci d'honorer la ligne politique pour laquelle le parti a été créé».

L'ancien candidat à la dernière présidentielle et chef du parti El Bina, Bengrina, a fait savoir, la semaine passée, que son parti participera aux prochaines légis-

latives «dans le cadre d'une alliance électorale forte, constituée de partis, de personnalités et de composantes de la société civile qui participera aux prochaines échéances et se prolongera au prochain Parlement en tant que force avant-gardiste soucieuse de l'unité du peuple et de la cohésion des institutions», ce qui atteste de son ambition à l'occasion de cette échéance.

L. A. R.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 128 nouveaux cas et 2 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 2 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit un cas de moins qu'hier (3), portant à 3 053 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 128 cas, soit 26 cas de moins par rapport au bilan d'hier (154), pour atteindre, au total, 115 970 cas confirmés.

R. N.

Logement public locatif

Belaribi exige le règlement des projets LPL à l'arrêt avant fin juin

«**D**es instructions fermes pour le traitement et le règlement du dossier des projets à l'arrêt au titre de la formule Logement public locatif (LPL), avant fin juin prochain, ont été données par le ministre de l'Habitat, Mohamed Tarek Belaribi», a indiqué un communiqué du ministère.

«Le défi consiste à éliminer la case des logements à l'arrêt ou non encore lancés, notamment ceux dont les travaux d'aménagement n'ont pas encore été entamés, du calendrier des programmes de logement à travers tout le territoire national, dans un délai ne dépassant pas fin juin», a indiqué le ministre de l'Habitat qui a relevé un «retard flagrant» dans la réalisation des projets LPL, lors d'une rencontre avec les Offices de promotion et de gestion immobilières (Opgi) et les Directions de l'urbanisme, d'architecture et de construction (Duac). En effet, président

une réunion, Mohamed Tarek Belaribi a évoqué les projets LPL dans la wilaya d'Annaba qui compte, en 2019, 4 187 unités de logement, dont 2 553 sont en cours de réalisation, 1 260 à l'arrêt, 44 achevées avec des travaux d'aménagement non encore lancés ainsi que 239 unités dont les travaux d'aménagement sont en cours de réalisation. A ce propos, le ministre a insisté sur l'application de l'instruction relative au lancement des travaux d'aménagement des logements en cours de réalisation et des logements achevés dont les travaux d'aménagement n'ont pas encore été entamés. Concernant les logements à l'arrêt, estimés à 2 260 logements, M. Belaribi a souligné la nécessité de remédier aux obstacles administratifs avec les autorités locales, dans un délai de 30 jours maximum, faute de quoi «des mesures nécessaires seront prises», a-t-il ajouté. Dans le même contexte, le

ministre a instruit tous les Opgi de la nécessité d'achever tous les projets de logement de la formule LPL lancés en 2016. Pour ce qui est de la wilaya de Tissemsilt qui s'était vu attribuer un programme de 8 970 unités de logement, dont 446 logements achevés, le ministre a ordonné le lancement des projets d'aménagement de 82 logements. Il a également enjoint le directeur de l'Opgi et le directeur de l'urbanisme, d'architecture et de construction de cette wilaya de coordonner, en vue de se lancer dans les projets d'aménagement des logements en cours de réalisation, dans l'objectif de livrer 3 000 logements fin 2021. S'agissant de la wilaya de Tipasa qui compte 3 444 logements, dont 36 ont été achevés et 114 achevés avec des VRD en cours de réalisation, 155 dont les VRD n'ont pas encore été lancés, 756 en cours de réalisation, 2 183 dont les tra-

voux sont à l'arrêt, 200 dont les travaux n'ont pas encore été lancés, le ministre a ordonné le lancement des VRD des 155 logements achevés dont l'aménagement extérieur n'a pas encore été lancé. Il a également ordonné le lancement, avant le mois de juin, de tous les projets, à l'exception de ceux qui font face à un problème de foncier. Le ministre a instruit d'accélérer la cadence des travaux dans cette wilaya et de coordonner avec Sonelgaz pour le lancement de ces projets de manière à achever le plus grand nombre possible de logements. Il a saisi l'opportunité pour réaffirmer la nécessité de payer les redevances des sociétés ayant honoré les engagements prévus dans le contrat. Enfin, concernant le règlement des problèmes du foncier, la coordination reste en cours avec les autorités locales ainsi qu'avec le directeur de wilaya de l'urbanisme.

Thininine Khouchi

Fête de la Victoire

Tebboune insiste sur la préservation de la Mémoire nationale

■ Le Président de la République a mis en avant, hier, " la responsabilité de l'Etat dans la préservation de la Mémoire nationale, avec tout le sérieux et l'assiduité qui s'imposent ".

Par Aomar Fekrache

S'exprimant dans un message lu en son nom par le SG du ministère des Moudjahidine et des Ayants droits, à Tlemcen à l'occasion du 59e anniversaire de la Fête de la Victoire, Abdelmadjid Tebboune a indiqué : « Je n'ai eu de cesse de souligner l'importance de la préservation de la Mémoire nationale et j'insiste sur la responsabilité de l'Etat dans la prise en charge de ce dossier, avec tout le sérieux et l'assiduité qui s'imposent ». « Notre attachement à la préservation de notre Histoire et de notre Mémoire demeurera au cœur de nos priorités pour réaliser les avancées escomptées », a-t-il ajouté, saluant « les pas positifs franchis, notamment la récupération des crânes de symboles de la Résistance populaire ». Il a affirmé, dans ce sillage, que « les blessures et stigmates des crimes perpétrés par le colonisateur contre le peuple algérien demeurant témoins de l'ampleur de la destruction, des massacres et de la sinistre poli-



tique de la terre brûlée ». Le Président Tebboune a relevé, par ailleurs, que « la célébration de la Fête de la Victoire, après les immenses sacrifices de ce mois des Chouhada, est une occasion renouvelée pour réitérer notre engagement inébranlable sur la voie Novembriste ». Il a rappelé, à ce propos, « les décisions prises dans le cadre de la réunion des conditions nécessaires au changement escompté par notre vaillant peuple, notam-

ment les jeunes », qu'il a appelés « à adhérer au processus d'édification de nouvelles institutions, fiables et crédibles ». Des décisions qui s'inscrivent, ajoute le chef de l'Etat, « en droite ligne des engagements que j'ai pris et que je me suis attelé, dès les premiers jours, à concrétiser à tous les niveaux », déplorant « des entraves et des imprévus induites par la propagation de la pandémie Covid-19 ». Le président de la République a ajouté

en indiquant : « Nous sommes, aujourd'hui, appelés avec la participation de tous, classe politique, société civile, organisations, syndicats et élites, à opérer une rupture radicale avec les pratiques de la honte. Nous sommes également appelés à aller de l'avant, résolument et fermement, dans la lutte contre la corruption et à mettre à nu les intentions et démarches des corrompus et leurs résidus, à l'affût de la moindre occasion pour semer le doute et attiser les discordes », a-t-il soutenu. Se disant « profondément convaincu que le peuple algérien, notamment nos jeunes qui ont insufflé, par leur conscience, l'espoir d'une Algérie nouvelle lors du Hirak béni, se mobilisera pour l'édification de l'Etat de droit et des institutions », le Président de la République a souligné que cet Etat « se construit par la volonté du peuple, à travers le choix libre et démocratique et la concurrence loyale des idées et programmes lors du rendez-vous du 12 juin prochain, auquel toutes les garanties de transparence et de régularité ont été assurées ».

A. F.

Séisme de magnitude 5,9 à Béjaïa

Grande frayeur et des dommages sur le vieux bâti

Un séisme de magnitude 5,9 sur l'échelle de Richter a frappé la ville de Béjaïa dans la nuit de mercredi à jeudi dernier vers 1h04mn. Selon le Centre national de recherche en astronomie, astrophysique et géologique (Craag), l'épicentre de la secousse tellurique a été localisé au large de Béjaïa, soit à 28 km au nord-est du Cap Carbon. Le tremblement de terre, précédé par une secousse de magnitude 4,9 vers 20h30, n'a provoqué aucun décès. Cependant, plusieurs blessés légers et des dégâts matériels ont été enregistrés et surtout une grande frayeur a gagné les habitants de la ville qui ont quitté leurs domiciles pour passer au moins deux nuits de suite dehors, dans le froid, au niveau de la cour adja-

cente au stade de l'Unité Maghrébine. Selon la cellule de communication de la Direction de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa, « aucune perte humaine n'a été enregistrée ». Néanmoins, « 4 blessés ont été évacués à l'hôpital, dont un jeune qui a sauté du premier étage d'un immeuble, 8 autres personnes pour choc émotionnel, alors que 5 autres ont été blessées à Jijel », ajoute la même source. L'on compte également 46 personnes admises au CHU pour des blessures à différents degrés, la plupart légères, dont 44 ont quitté l'hôpital, alors que deux personnes dont une souffrant de polytraumatisme ont été gardées en observation. La secousse a été suivie de plusieurs répliques dont les plus fortes ont atteint les 5,1,

4,5, 4,1, 4,2, 4,0 sur l'échelle de Richter. Elle a généré des dégâts sur le vieux bâti, notamment les habitations vétustes situées au niveau de la haute ville. Concernant les édifices publics endommagés, nous pouvons citer 17 établissements scolaires dont une école à Boukhefifa, le CEM Méziani-Belkacem à Nacéria, le Lycée el Hammadia dit Polyvalent au centre-ville, le CHU, les contributions, la résidence universitaire Targa Ouzemour. L'on compte aussi 5 mosquées endommagées, en l'occurrence la mosquée Abdelhamid Ibn Badis d'El-Khémis, Errahma sise au niveau de la route de Gouraya, Errahmane à Ighil-Ouazzoug, les mosquées de l'ancienne ville, notamment celles de Sidi-Ouali et

de Sidi-El-Mouhoub. La Direction des affaires religieuses de wilaya a décidé de fermer temporairement ces mosquées. La secousse a été ressentie dans au moins 12 wilayas, dont Jijel, Tizi-Ouzou, Boumerdès, Sétif, Bordj Bou-Arréridj, Alger, Tipaza, Mila, Blida, Bouira. Le séisme a particulièrement endommagé de nombreuses maisons et édifices publics, dont « trois anciennes maisons, partiellement effondrées dans la haute ville, une maison inhabitée en face du lycée Ibn Sina, un balcon à la cité Bouaouina ainsi que deux cages d'escaliers à la cité Séghir », a indiqué la cellule de communication de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa.

Hocine Cherfa

L'activité sismique enregistrée ces derniers jours est « normale »

Le CRAAG apporte des précisions et rassure

L'Algérie enregistre depuis quelques jours plusieurs secousses telluriques, dont la plus forte à Béjaïa. Dans plusieurs wilayas de l'Est du pays, à savoir Jijel, M'sila, Skikda, Tébessa, Sétif... la terre a tremblé à plusieurs reprises, suscitant un mouvement de panique, des dégâts matériels mais pas de pertes humaines. Afin de rassurer la population, le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag) a affirmé que l'activité

sismique enregistrée ces derniers jours dans plusieurs villes du pays est un « phénomène normal » associé au rapprochement des deux plaques tectoniques africaine et eurasiennne qui sont en rapprochement depuis des millions d'années. Et donc, les secousses sismiques enregistrées sont un phénomène naturel normal associé à ce rapprochement », a expliqué M. Aïdi

Chafik, docteur en géophysique et responsable du réseau national de la surveillance sismique au niveau du Craag. Tout en précisant que l'activité sismique en Algérie est « permanente », vu que les plaques en question sont en « perpétuel mouvement », M. Aïdi a fait savoir que la plupart du temps les « événements » ne sont pas ressentis, sauf dans le cas où la magnitude est « plus ou moins forte ». Il a, à ce propos, cité l'exemple de la secousse tellurique de magnitude 5,9 degrés

sur l'échelle de Richter enregistrée jeudi à 01h04 à 28 km au nord-est de Cap Carbon, dans la wilaya de Béjaïa. « Cette situation est tout à fait naturelle. Elle est suivie par des séquences de répliques qui vont diminuer en magnitude et en nombre. D'ailleurs, nous avons enregistré plus de 40 événements », a-t-il expliqué, soulignant que l'Algérie enregistre entre « 10 à 30 événements non ressentis par jour ».

Meriem Benchaouia

LA QUESTION DU JOUR

Le ton s'aigrit nettement entre les trois plus grands

Suite de la page une

Il y aura à partir de maintenant un prix à payer pour elle chaque fois qu'elle sort du droit chemin, qu'il s'agisse d'une atteinte à la sécurité d'un allié des Etats-Unis, d'une violation des droits de l'homme à l'intérieur de ses frontières, ou du non-respect d'une règle commerciale universelle. Elle n'a pas plus droit à rien désormais, en tout cas à aucun des abus sans lesquels elle ne serait pas aujourd'hui à menacer le leadership des Etats-Unis. La réponse des diplomates chinois a été pour signaler que ce langage de la part des Américains retarde par trop sur les mutations survenues depuis quelque temps dans le monde, qu'ils ne sont plus en capacité de le tenir, qu'ils se ridiculisent chaque fois que l'habitude, cette seconde nature, les y ramène. Le temps est révolu où ils peuvent imposer leur ordre par la double hégémonie, celle des armes et celle de leur monnaie. Il faut être saine pour croire qu'on peut encore hausser le ton avec la Chine. Des deux pays, ce n'est pas elle qui a le plus peur. Celui qui a peur, c'est celui qui bat le rappel de ses alliés dans la région et hors d'elle, et fait déjà étalage de sa force. Encore faut-il relever que pour que cet échange plutôt surréaliste ait pu avoir lieu, il a fallu quand même se rencontrer. Les Etats-Unis et la Chine se parlent encore, même si c'est pour se menacer. En revanche, depuis que Biden a qualifié Poutine de tueur, une rencontre entre Russes et Américains n'est pas possible, quand elle se tiendrait encore plus au nord, même exactement au pôle nord. On connaît la réplique de Poutine : on juge les autres selon ce qu'on est soi-même. Les autres Russes s'étant exprimés après l'insulte faite à leur président ont été beaucoup moins allusifs, qui y ont vu une preuve supplémentaire de la sénilité de Biden. Un chef d'Etat qui commence son mandat en insultant un homologue, et non des moindres, d'après eux ne peut pas avoir toute sa tête. Les chefs des deux Etats les plus nucléarisés ne peuvent plus se parler, à moins que le provocateur ne fasse des excuses, ce qui ne semble guère être son intention. Biden n'est à la Maison-Blanche que depuis deux mois, et le voilà déjà dans les plus mauvais termes avec la Chine et la Russie.

M. H.

Aquaculture

Ferroukhi met en avant le soutien aux porteurs de projets

■ Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, a mis en avant, jeudi à Alger, le soutien de son secteur aux porteurs de projets en matière d'aquaculture, a indiqué un communiqué du ministère.

Par Hamid N.

Cette déclaration a été faite lors de l'ouverture des travaux de la Conférence nationale sur le développement de la cul-

**Ressources en eau
Mihoubi évoque les perspectives du secteur dans les dix nouvelles wilayas du Sud**

LE MINISTRE des Ressources en eau, Mustapha-Kamel Mihoubi, a présidé, mercredi au siège de son département, une réunion avec les directeurs des ressources en eau des dix wilayas récemment promues, qui a porté sur la situation et les perspectives du secteur dans ces nouvelles wilayas, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère. Cette réunion, tenue en visioconférence, à laquelle ont pris part les cadres centraux du secteur ainsi que les directeurs d'institutions sous tutelle, a abordé «l'organisation structurelle des nouvelles directions, la présentation de la situation du service public d'eau potable, l'assainissement et les programmes de développement élaborés ainsi que l'évaluation des projets relatifs au développement des services dans les zones d'ombre», a précisé le ministre. A cette occasion, M. Mihoubi a mis l'accent sur «la nécessité de mobiliser toutes les ressources humaines et matérielles pour booster la dynamique du développement local et améliorer le service public des eaux, en accordant une importance à la gestion et à l'économie de l'eau». Le ministre avait pris part, mercredi, au lancement du programme de stage aux jeunes chercheurs pour l'année 2020-2021 (Innovation-Prima), a indiqué un autre communiqué du ministère. Ce programme a pour objectif de «trouver des solutions innovantes et les mettre en application dans deux domaines qui revêtent une importance stratégique, à savoir la gestion des systèmes des eaux et la production alimentaire à travers des projets communs de recherche et d'innovation durant les dix prochaines années», selon la même source. A cette occasion, M. Mihoubi a souligné «l'importance des projets innovants en matière de disponibilité des ressources en eau et en matière de solutions aux enjeux et défis actuels, en adoptant une approche intégrée pour la gestion des eaux, à travers l'utilisation de systèmes intelligents d'irrigation pour préserver l'eau». **O. B.**

ture des algues «spiruline» en Algérie, organisée en visioconférence à l'université de Tamanrasset par la Direction régionale de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Béchar, en collaboration avec la maison de l'entrepreneuriat (université de Tamanrasset) et la Chambre d'industrie et de commerce Hoggar. Dans ce cadre, M. Ferroukhi a mis l'accent sur l'importance du thème de la conférence qui s'inscrit dans le cadre du programme du secteur, au titre du quinquennat 2020/2024, pour la valorisation et la diversification des capacités de production de l'aquaculture au Sud et la création de nouveaux postes d'emploi. Se félicitant de la relation entre l'université, les chambres professionnelles et les entreprises, le ministre a rappelé que son département avait adopté de nouveaux mécanismes pour l'ac-



compagnement des diplômés porteurs de projets dans la création de start-up et de micro-entreprises. M. Ferroukhi a éga-

lement fait état de 20 entreprises relevant de son secteur ayant obtenu le statut de start-up, dont 4 dans le domaine des algues

«spiruline», réitérant «son soutien permanent à ce genre d'initiatives», a conclu le communiqué. **H. N.**

Prêts de micro-entreprises en difficulté

234 dossiers supplémentaires acceptés pour le remboursement

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade) a accepté 234 dossiers de remboursement de prêts de micro-entreprises en difficulté, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Micro-entreprise, qui a précisé que l'opération se poursuivait jusqu'au parachèvement de l'examen de toutes les demandes.

«En application des axes de la nouvelle stratégie adoptée pour la relance du dispositif de

l'Anade et la prise en charge des micro-entreprises en difficulté à travers le remboursement de leurs crédits ou la relance de leurs activités, selon le cas, il a été organisé, jeudi, la deuxième séance de travail de la Commission de garantie, composée des représentants du Fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits jeunes prometteurs et de l'Anade, chargée du traitement de ces dossiers», précise la même source.

Lors de cette réunion tenue au niveau de l'Anade, 501 dossiers déposés par les représen-

tants des banques ont été examinés, dont 234 dossiers de remboursements acceptés, pour plus de 39 mds centimes, en sus du report pour réexamen de 262 dossiers relatifs aux entreprises en activité qui seront accompagnées par l'Anade à travers le rééchelonnement de leurs dettes, à la faveur de plans de charges pour la relance de leurs activités, dans le cadre des conventions signées.

La même source fait état également de la régularisation définitive de 5 dossiers par des propriétaires de micro-entreprises à

travers le paiement de leurs créances auprès des banques et de l'Agence. Aucun dossier n'a été renvoyé aux banques, a-t-on précisé.

Le nombre global des micro-entreprises en difficulté, dont les dossiers ont été étudiés durant les deux séances, s'élève ainsi à 1 015 dossiers, note le communiqué qui a fait état de la programmation de séances tous les jeudis avec l'examen de pas moins de 500 dossiers chaque séance.

Lyes H.

Oran

Ouverture du Salon professionnel de la pharmacie et de la parapharmacie

Plus de 80 exposants prennent part à la 4^e édition du Salon professionnel de la pharmacie et de la parapharmacie (Pharmex), ouvert jeudi au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran.

Les exposants représentent les différents opérateurs dans le domaine pharmaceutique, dont les laboratoires, les distributeurs, les parapharmacies et phytothérapies, les dispositifs médicaux, services, a expliqué le directeur du salon, Yasser Badour.

Organisé sous le thème «Interaction médicamenteuses, la pharmacovigilance en officine», le salon réunira, trois jours

durant, d'autres acteurs des domaines de la santé et de la pharmacie, ainsi que des praticiens et acteurs de la santé (enseignants, chercheurs, résidents et étudiants en pharmacie et autres institutions publiques).

Le directeur général de l'Agence thématique de la recherche en science de la santé (Atrss) et chef de service de réanimation médicale à l'EHS de Canastel, Nabil Ouffen, a mis en exergue, lors de sa conférence intitulée «La perception du risque médicamenteux», l'importance du rôle de la recherche scientifique en matière de réduction des risques liés à l'utilisation des médicaments.

La recherche scientifique, a-t-il estimé, «se doit d'étudier les réactions indésirables dues à l'usage de médicaments mis sur le marché et les incidents ou risques d'incidents résultant de leur utilisation, ainsi que de réaliser des études ou des travaux qui concernent la sécurité dans l'emploi des médicaments».

Pour M. Ouffen, il faudrait atteindre plusieurs objectifs stratégiques en la matière. Il s'agira de surveiller les effets indésirables des médicaments, les incidents et les risques des dispositifs médicaux, de mener des enquêtes en matière de pharmacovigilance et également développer le bon usage des médi-

caments par la formation à la prescription et aux bonnes pratiques de dispensation des médicaments.

Le directeur général d'Atrss a indiqué, à ce propos, que «les dépenses en matière de santé et médicaments ont une tendance fortement croissante qu'il faudrait se préparer dès maintenant à l'avenir», soulignant que «vers l'année 2050, au moins deux sur cinq Algériens seront âgés de 60 ans et plus et souffriraient de pathologies très courantes nécessitant des médicaments en continu comme le diabète, l'hypertension et les cancers».

May H.

La BNA lance la première application de paiement mobile

■ La Banque nationale d'Algérie (BNA) a lancé, jeudi, la première application de paiement mobile sans contact en Algérie, qui se base sur des codes-barres intelligents «QR CODE». Baptisée «Wimpay-BNA», cette nouvelle solution qui s'adresse aux particuliers, professionnels et aux commerçants, est utilisable sur smartphones 24h/24h et 7j/7j et n'importe où, y compris depuis l'étranger, pour des transferts en dinar vers un autre utilisateur de l'application.

Par Samia Y.

Elle offre aux clients de la BNA de nombreuses fonctionnalités telles que les opérations de paiement via des codes-barres intelligents, les virements entre les utilisateurs de cette application, l'envoi d'une demande d'argent à un autre utilisateur, la gestion du budget et la consultation du solde et de l'historique des transactions effectuées.

Pour les entreprises, l'application offre la possibilité d'accepter des opérations de paiement basées sur des codes-barres intelligents en recouvrement des prestations, de gérer les vendeurs et les points de vente, et de consulter leurs activités.

Il s'agit d'une solution qui «contribuera à l'accélération de l'inclusion financière», a déclaré le ministre des Finances, Aïmen Benabderrahmane, lors de la cérémonie de lancement qui s'est tenue au Centre international de conférences d'Alger.

Selon le ministre, cette appli-



cation est «en droite ligne» avec la stratégie des pouvoirs publics en matière de «développement des services bancaires électro-

niques et à distance et la diversification des canaux de distribution». Le ministre a encouragé, à cette occasion, les banques acti-

vant en Algérie à multiplier ce genre d'initiatives et de produits innovants. De son côté, le P-DG de la BNA, Miloud Ferahta, a déclaré que cette nouvelle application s'inscrit dans le cadre de la stratégie de cette banque publique visant à moderniser et à diversifier ses produits et services en offrant des solutions «innovantes et sécurisées» à la clientèle.

M. Ferahta a annoncé également que la BNA préparait le lancement d'autres services «dans les prochains jours», citant la mise en place de la carte «CIB Islamique» ainsi que la première carte «CIB prépayée», cela en plus du lancement de sept nouvelles agences digitales avant la fin du mois de mars à Boumerdes, Bouira, Mostaganem, Staoueli, Dar El Beida, Annaba et Kiffan (Tlemcen), pour atteindre les 20 espaces du genre. La BNA prévoit aussi le lancement de la nouvelle formule d'épargne destinée aux particuliers «Epargne Plus», ainsi qu'un nouveau produit des-

tiné au financement des particuliers dénommé «Ijara Akaria Tamlikia» portant, ainsi, sa gamme de produits de la finance islamique à dix. Ce produit sera mis à la disposition des clients de la banque à l'approche du mois de ramadhan. S. Y.

Pétrole

Le Brent chute à 65,34 dollars le baril

LES PRIX du pétrole chutaient lourdement jeudi au tournant de l'ouverture américaine, une correction après de récents sommets engendrée par des prises de bénéfices et les inquiétudes grandissantes des investisseurs autour de la reprise de la demande d'or noir.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 65,34 dollars à Londres, en forte baisse de 3,91 % par rapport à la clôture de mercredi, alors qu'il dépassait encore lundi aux premières heures de la séance asiatique le seuil des 70 dollars.

A New York, le baril américain de WTI pour avril abandonnait 4,10 %, à 61,95 dollars, alors qu'il cotait plus de 65 dollars la veille.

Les deux contrats de référence ont déjà terminé chaque séance de la semaine en baisse, «ce qui n'est pas sans précédent, mais constitue un phénomène inhabituel», estiment des analystes. Les prix accentuaient leurs pertes jeudi, lâchant jusqu'à 4,5 % en cours de séance. Jamais cette année le Brent et le WTI n'ont connu de telles pertes en clôture.

Selon les spécialistes du marché, le sentiment négatif a été déclenché par les doutes en Europe concernant le vaccin AstraZeneca et s'est cristallisé après la hausse des stocks américains. Le vaccin AstraZeneca contre le Covid-19 a été suspendu par plusieurs pays de l'Union européenne (UE) après le signalement d'effets secondaires possibles, tels que des troubles de la coagulation et la formation de caillots. Et selon un rapport hebdomadaire publié mercredi par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), les stocks de brut ont progressé de 2,4 millions de barils (MB) au 12 mars.

Un autre coup dur pour les prix du pétrole a été porté par la publication du rapport mensuel de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) sur le pétrole, selon lequel la demande mondiale de pétrole devrait mettre deux ans à retrouver ses niveaux d'avant-crise.

Nabila T.

Cession des biens immobiliers et des actions

La DGI rappelle les modifications apportées sur les dispositions fiscales

La Direction générale des impôts (DGI) a rappelé, dans un communiqué, les modifications apportées, en vertu de la loi de finances 2021, sur les conditions et modalités de cessions à titre onéreux des immeubles et des actions. La DGI a expliqué, dans son communiqué publié sur son site web, que les personnes physiques qui réalisent des plus-values, en dehors du cadre professionnel, à l'occasion de cessions à titre onéreux, d'immeubles ou fractions d'immeubles bâtis ou non bâtis, ainsi que les droits réels immobiliers s'y rapportant, sont imposables à l'IRG. Les donations faites aux parents au-delà du deuxième degré, ainsi qu'aux non-parents, sont également considérées comme cessions à titre onéreux, souligne la même source, ajoutant, d'autre part, que les plus-values dégagées au titre de la cession des biens immobiliers dépendant d'une succession, pour les besoins de la liquidation d'une indivision successorale, sont exonérées de l'IRG/Plus-values de cessions.

S'agissant de la détermination de la plus-value imposable, la DGI précise qu'elle est constituée par la différence positive entre le prix de cession du bien et le prix de son acquisition ou la valeur de sa création. Ainsi, ajoute-t-elle, lorsque le bien immobilier cédé provient d'une donation ou d'une

succession, la valeur vénale du bien à la date de la donation ou de la succession se substitue à la valeur d'acquisition, pour le calcul de la plus-value de cession imposable. A cet effet et pour la détermination de la plus-value imposable, il est prévu un abattement de l'ordre de 5 % par an, à compter de la troisième année de la date d'entrée en possession du bien cédé, et ce, dans la limite de 50 %. Pour le taux applicable, le document précise que les revenus imposables sont soumis à l'IRG/Plus-values de cessions au taux de 15 %, libératoire d'impôt. Par conséquent, les contribuables concernés sont tenus de souscrire la déclaration tenant lieu de bordereau-avis de versement série G n° 17, et de s'acquitter du montant dû au titre de cet impôt, auprès du receveur des impôts du lieu de situation du bien cédé, et ce, dans un délai n'excédant pas trente jours, à compter de la date de l'établissement de l'acte de vente. Le cédant, lorsqu'il n'est pas domicilié en Algérie, peut désigner un mandataire dûment habilité pour l'accomplissement de cette obligation fiscale, ajoute la DGI. Par ailleurs, concernant les plus-values de cession à titre onéreux d'actions, de parts sociales et de titres assimilés, réalisées par les personnes physiques, le document souligne que les personnes phy-

siques, résidentes ou non-résidentes, réalisant ces plus-values en dehors du cadre professionnel, sont soumises à l'IRG/Plus-values de cessions. Les donations faites aux parents au-delà du deuxième degré, ainsi qu'aux non-parents, sont également considérées comme cessions à titre onéreux, selon la DGI. Ainsi, la plus-value imposable, au titre de la cession à titre onéreux des actions, parts sociales ou titres assimilés, est constituée par la différence positive entre le prix de cession ou la juste valeur des actions, parts sociales ou titres assimilés cédés et leur prix d'acquisition ou de souscription. Pour le taux applicable et selon qu'il s'agisse de personnes résidentes ou non résidentes, le taux applicable est de l'ordre de 15 %, libératoire d'impôt, lorsque le cédant est résident en Algérie selon la DGI, précisant que ce taux est ramené à 5 %, en cas de souscription d'un engagement de réinvestissement des sommes équivalentes aux plus-values dégagées.

Pour les personnes physiques non-résidentes, ce taux est de 20 %, libératoire d'impôt. A cet effet, les contribuables réalisant ces revenus, doivent faire parvenir, dans un délai de 30 jours à compter de la date de cession, la déclaration tenant lieu de bordereau-avis de versement série G n° 17 Bis, et s'ac-

quitter des montants dus, selon le cas, auprès de la recette des impôts dont relève le lieu de résidence du cédant ou le siège social de la société dont les titres ont fait l'objet de cession, lorsque le vendeur n'est pas domicilié en Algérie, tout en soulignant que pour ce cas de figure, cette formalité peut être accomplie par un mandataire dûment habilité. En outre, pour les plus-values de cessions à titre onéreux d'actions, de parts sociales et de titres assimilés, réalisées par les sociétés n'ayant pas d'installation professionnelle permanente en Algérie, elles sont soumises à l'IBS, au taux de 20 %, libératoire d'impôt. La plus-value imposable est constituée par la différence positive entre le prix de cession ou la juste valeur des actions, parts sociales ou titre assimilés cédés et leur prix d'acquisition ou de souscription. Les sociétés en question, doivent faire parvenir, dans un délai de 30 jours à compter de la date de cession, la déclaration tenant lieu de bordereau-avis de versement série G n° 17 Ter, et s'acquitter des montants dus auprès de la recette des impôts de rattachement de la société dont les titres ont fait l'objet de cession, explique la DGI, ajoutant que cette obligation peut également être accomplie par un mandataire dûment habilité. Saïd H.

EL Meya expose à l'espace Rhizome

«Oumlil» ou la monographie à l'honneur

■ La prochaine exposition qui aura lieu à l'espace Rhizome, du 20 au mars au 10 avril, est intitulée «Oumlil». Elle est le fruit du travail de l'artiste El Meya, alias Maya Benchikh el Fegoun, comprenant des œuvres qui seront dévoilées pour la première fois au public.



PH/D.R.

Par Abia Selles

Elles font partie d'un livre qui sera publié officiellement, en parallèle à cette exposition. Ce livre, fait-main et en édition limitée, est spécialement conçu et produit dans un style et un format pour imiter une «exposition mobile». Il comprend des essais de cinq autrices : Anissa Bouayed, Guillemette Grobon, Hajar Bali, Karima Lazali et Bernadette Dufrene-Nadia Saou. L'exposition «Oumlil» est la première monographie de l'artiste EL Meya, comprenant une série d'œuvres qu'elle a développées entre 2015 et 2017. Le livre comprend plus de vingt peintures et croquis et a été délibérément conçu et produit dans un style et un format pour imiter

une «exposition mobile». A propos d'El Meya et d'Oumlil : «L'Ogresse, c'est elle !», Anissa Bouayed écrit : «Oumlil, Oum Lil. Ce projet porte un nom, un nom qui se compose comme on tisse une toile, polysémique par ses entremêlements de références arabes à la mère et à la nuit, de référence berbère à la mer Méditerranée. Il est comme une invitation à penser large, à embrasser une histoire longue, aux influences réciproques entre civilisations. (...) Le projet Oumlil est à la jonction d'une approche anthropologique sur les rites, les mythes, le sacré et de réflexions esthétiques sur la représentation des symboles, sur les limites de la représentation de la sexualité, du corps, de la violence, de la mort... ce qui lui confère cette énorme charge transgressive. Il y

a quelque chose de performatif dans cette prise de risque. Le défi est là, dans la transgression. "Il n'y a pas d'œil innocent", disait l'historien de l'art Ernst Gombrich. (...) La première impression ressentie relève de la catégorie du choc visuel. Même si la marge de manœuvre est étroite, El Meya a évité de tomber dans la provocation avec ses risques d'être gratuite, contre-productive et répulsive. Sa stratégie, c'est d'étonner, voire de déranger ; qui fait que l'on s'arrête pour prendre le temps de comprendre ce que peindre signifie, pour elle et pour nous. Elle tend ses toiles entre la réalité et nous, pour lutter contre les "évidences", les apparences, contre les choses "allant de soi", qui "crèvent les yeux"... Elle nous demande de cheminer

de toile en toile, devant lesquelles nous ferions "arrêt sur image", comme devant autant d'écrans, pour nous troubler d'abord, pour qu'on s'interroge ensuite, une fois passé ce premier sentiment d'inquiétante étrangeté. (...) Ainsi le projet Oumlil raccorde les portraits de femmes mais aussi d'hommes à la question du pouvoir ; elle sait dans la famille, - ce plus petit dénominateur commun de la structure sociale qu'elle scrute en différents moments, ces couples truculents et inquiétants pour dire la question de la distribution de l'autorité dans le mariage, dans la maison avec des espaces "genrés" comme le salon ou la rue... Elle dévoile l'impact de la division domestique du travail qui s'applique à ces notions d'espaces intérieurs et extérieurs comme autant de chasses gardées de l'un ou l'autre sexe. (...) Ces œuvres sont stimulantes, car elles nous

demandent une lecture active, en cherchant ce qu'il y a dessous autant que ce qu'on voit dessus, ou qu'on imagine à côté, dans cet immatériel hors-champ pourtant nécessaire et présent à nos esprits (...). El Meya est née en 1988 à Constantine. Diplômée de l'Ecole des beaux-Arts d'Alger en 2013, elle vit et travaille à Alger. La peinture de l'artiste, dans sa forme naïve, n'est nullement innocente. Elle traite du corps, de la chair et des blessures. Le travail d'El Meya questionne les représentations de sa société algérienne, maghrébine et méditerranéenne, la place de la peinture au regard de l'histoire de l'art. Elle étend ses toiles entre le réel et nous-mêmes, pour contrer «l'évidence», les apparences, les choses «prises pour acquises», qui «sont évidentes»... Elle nous demande de cheminer de toile en toile, devant lesquelles nous restons «figé.e.s.», comme devant tant d'écrans, d'abord, pour nous troubler, ensuite, pour que l'on vienne à s'interroger, une fois ce premier sentiment d'étrangeté inquiétant passé. Ses images sont épurées et vont droit au but : saisir l'emprise symbolique sur nos actions.

A. S.

En présence d'un grand nombre d'artistes et de fans

Rym Ghazali inhumée à Zéralda

Un grand nombre de personnes, dont la famille de la défunte, des artistes, ses amis, et ses fans, ont assisté aux funérailles de la comédienne, productrice, réalisatrice et chanteuse Rym Ghazali qui nous a quittés mercredi après un long combat contre la maladie. Ses fans, secoués par la disparition de cette jeune artiste, sont venus soutenir sa famille dans ces tristes moments et dire adieu à cette artiste engagée, fort de caractère. Elle a été inhumée au cimetière Lahbib, à Zéralda.

Frappés par cette douloureuse nouvelle, des artistes algériens et arabes ont envoyé des messages de condoléances et de soutien à la famille de la défunte.

Rym Ghazali est décédée à l'âge de 39 ans après une récurrence du cancer du cerveau. C'est sa sœur, Selma, qui l'a annoncé dans une courte vidéo, les larmes aux yeux, mettant en émoi toute la stratosphère de la

Toile : «C'est avec le cœur brisé que je vous informe du décès de ma sœur Rym, suite à des complications des suites de son cancer. La gazelle de l'Algérie nous a quittés. Je suis extrêmement triste. Mais je suis aussi très fière d'elle. Je garderai toujours l'image d'une sœur souriante et combative... Priez pour qu'elle ait tout ce qu'elle aurait voulu avoir en haut...». Très vite, la nouvelle s'est propagée comme une trainée de poudre, suscitant de vives réactions sur Facebook, Instagram mais aussi sur les chaînes de télévision arabes, y compris la presse internationale.

«L'Algérie perd une artiste de grande valeur qui a su honorer son pays dans le concert des nations et représenter avec talent et amour le pays, que ce soit par son talent ou par son comportement exemplaire», peut-on lire dans un communiqué rendu public par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda.

La terrible nouvelle de la disparition de Rym Ghazali a ébranlé beaucoup de monde. Lors d'un témoignage sur une chaîne de télévision, la comédienne Aida Ababsa, en larmes, a confié sa profonde affliction d'avoir perdu une personne qu'elle considérait comme sa fille, «une femme douée de grande valeurs morales et un talent artistique extraordinaire». Pour sa part, l'artiste Nidhal a confié sur un plateau de télévision qu'elle a connu Rym Ghazali après avoir écrit sur son feuilleton «Boulegroun». «Elle m'avait contacté pour me dire qu'elle avait lu ce que j'avais écrit. On a continué à s'envoyer des messages jusqu'au mois de février dernier. Rym Ghazali était une belle âme, généreuse et noble. La scène a perdu une grande artiste qui aimait donner et faire de l'art».

Plusieurs autres artistes n'ont pas hésité à présenter leurs condoléances via Tweeter, à l'image de Amel Bouchoycha,

Kenza Morsly et autres artistes algériens et arabes. Rym Ghazali avait aussi à son actif les feuilletons «El Waera» et «Achour Al Acher» de Djaafar Gacem. En tant que chanteuse, elle était connue pour ses titres comme «Rajaê Liya», «Gharamo».

La réalisatrice, comédienne, productrice et chanteuse, Rym Ghazali était en effet très appréciée par un large public. Atteinte de cancer du cerveau depuis quelques années, et bien que sa première opération avait connu un franc succès, elle a connu une récurrence, il y a quelques mois, la poussant même à arrêter le tournage de la seconde saison du feuilleton «Boulegroun», feuilleton du mois de ramadhan qui, à l'époque, n'avait pas fait l'unanimité, et même descendu parmi une certaine critique qui n'avait pas saisi son «concept», basé beaucoup plus sur la fiction et la dérision que sur des faits historiques à proprement parler.

A. S.

Expos-vente à Fayet Club Le vinyle à l'honneur

Une exposition-vente de tourne-disques, de vinyles et autres antiquités, se déroulera le 27 mars 2021 au Fayet Club (Ouled Fayet, non loin de l'Opéra d'Alger) et ce, à partir de 18h. L'accès à l'événement est libre et gratuit. Pour vous inscrire afin de vendre, deux numéros sont mis à disposition : 0670 116 057 et le 023 28 92 10. Le programme comprend une exposition-vente de vinyles, une exposition-vente de tourne-disques, une vente aux enchères d'antiquités mais aussi une vente d'œuvres artisanales. Les amoureux des 33 et 45 tours trouveront sûrement leur bonheur.

R. C.



Yémen

Avancée majeure des rebelles sur la ville stratégique de Marib

■ Les rebelles Houthis ont pris le contrôle d'une montagne aux alentours de Marib, dernier bastion du gouvernement dans le Nord du Yémen en guerre, une avancée majeure dans la bataille pour conquérir cette ville stratégique, ont indiqué, hier à l'AFP, des sources militaires loyalistes.

Par Mourad M.

Les rebelles ont «pris le contrôle du mont Hilan qui surplombe Marib à l'issue de combats qui ont fait des dizaines de morts et de blessés parmi les combattants», a indiqué un responsable militaire des forces gouvernementales à l'AFP.

Après plus de six ans de guerre, les Houthis, soutenus par l'Iran, ont relancé le 8 février leur offensive contre la région de Marib, qui abrite d'importants champs pétroliers, entraînant des combats meurtriers avec les forces du gouvernement, soutenues par une coalition militaire menée par l'Arabie saoudite. Marib est située à environ 120 kilomètres à l'est de la capitale Sanaa, contrôlée depuis 2014

par les Houthis, tout comme une grande partie du nord du pays. La perte du mont Hilan, position stratégique, est «une menace directe sur les premières lignes de défense de Marib», a déclaré un autre responsable loyaliste, ajoutant que les Houthis avaient «coupé les lignes d'approvisionnement sur certains fronts» et que les combats faisaient désormais rage à l'ouest de la ville. Marib «est en danger», a ajouté ce responsable. Après la prise du mont Hilan, la coalition d'une dizaine de pays arabes dirigée par Ryad a mené une dizaine de frappes aériennes sur des positions houthis, a indiqué une autre source gouvernementale. La chaîne de télévision Al-Massirah, contrôlée par les Houthis, a confirmé ces frappes.

Les rebelles communiquent rarement sur leurs pertes. L'offensive a entraîné la mort de centaines de combattants et la fuite de centaines de familles dans cette région qui abrite plus d'un million de personnes déplacées. La prise de la ville représenterait un coup dur pour les forces pro-gouvernement et pour l'Arabie saoudite qui les soutient. Elle permettrait, par ailleurs, aux rebelles de disposer d'une nouvelle source de revenus et d'une position de force à la table d'éventuelles négociations. Les rebelles ont aussi multiplié les attaques contre le territoire saoudien ces dernières semaines, demandant jeudi à Ryad la fin du blocus aérien et maritime imposé à leur pays comme condition préalable à un accord de cessez-le-feu. Jeudi, le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné une «escalade» des affrontements armés autour de Marib, mettant en garde contre une aggravation de la crise humanitaire dans ce pays ravagé par le conflit. La bataille de Marib «met en grave danger un million de déplacés dans le pays et menace les efforts destinés à parvenir à une solution politique, à un moment où la communauté internationale



PH: D. R.

s'unit de façon croissante, afin de mettre un terme au conflit», a estimé le Conseil dans un communiqué. Depuis l'arrivée de Joe Biden à la Maison-Blanche, les États-Unis tentent de relancer les négociations. Dans un effort d'apaisement, la nouvelle administration américaine a annoncé la fin de son soutien à la coalition militaire menée par l'Arabie saoudite. Le secrétaire d'État américain, Anthony Blinken, a réaffirmé la semaine dernière

son soutien à la mission de l'émissaire de l'ONU pour le Yémen, Martin Griffiths, affirmant qu'il n'y avait pas de «solution militaire au conflit». La guerre a plongé le pays dans la pire crise humanitaire au monde, selon l'ONU, et fait des dizaines de milliers de morts, d'après des ONG internationales, sans oublier les millions de déplacés et une population au bord de la famine.

M. M.



Commentaire

Démission

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a quelques mois, beaucoup voyaient déjà le gouverneur de l'État de New York, Andrew Cuomo, comme un parfait candidat dans les années futures à la présidence américaine. Charismatique et plébiscité, il avait en outre géré, pensait-on du moins à l'époque, la crise sanitaire due au Covid-19 de façon magistrale. Mais aujourd'hui, un an après le début de la pandémie, les choses ont bien changé, et outre les révélations sur ses nombreux mensonges concernant sa gestion du Covid-19, viennent s'ajouter de graves accusations de harcèlement sexuel qui risquent de mettre fin à sa carrière. Interrogé sur la question mardi, Joe Biden s'est déclaré, comme beaucoup d'autres personnalités politiques et médiatiques, en faveur de la démission d'Andrew Cuomo : «Je pense qu'il sera probablement mis en examen», a estimé le président américain. «Il doit y avoir une enquête pour déterminer si ce qu'elles disent est vrai. Voici ce qui se passe en ce moment», a-t-il ajouté, nuancant les demandes pressées des autres démocrates. «Il pourrait y avoir une mise en examen pour des crimes, je ne sais pas». Joe Biden, qui a lui-même été accusé d'avoir eu des gestes appuyés par plusieurs femmes et d'agression sexuelle par une ancienne collaboratrice durant la campagne, a ajouté qu'«on devrait toujours présumer qu'une femme dit la vérité et qu'elle ne devrait pas être victimisée pour avoir parlé». «Cela demande beaucoup de courage de parler publiquement. Donc on devrait partir du principe qu'elles devraient être prises au sérieux. Et cela devrait faire l'objet d'une enquête. Et c'est ce qui se passe en ce moment». Dès mercredi, Andrew Cuomo a répondu au président américain : «Si vous avez commis un crime, vous devez être poursuivi. C'est vrai. Mais ce qu'a dit le président Biden est : "Il devrait y avoir une enquête". Et je suis d'accord avec lui. Les habitants de New York sont d'accord avec lui». Malgré ces polémiques, Andrew Cuomo, dont le père Mario a été trois fois gouverneur de New York avant lui, ne compte pas démissionner. Il pourrait pourtant faire face à une procédure de mise en accusation par la Chambre new-yorkaise, avec le soutien des élus démocrates locaux. Une enquête a été confiée au cabinet d'avocats David Polk & Wardwell LLP, qui aidera la commission judiciaire avec «l'expérience, l'indépendance et les ressources nécessaires pour mener cette enquête d'une façon approfondie et rapide». Un choix qui a rapidement été critiqué par Debra Katz, qui défend Charlotte Bennett, une des accusatrices du gouverneur, rapporte Politico. Elle a dénoncé un «conflit d'intérêts inacceptable» car ce cabinet emploie notamment Dennis Glazer, dont l'épouse Janet DiFiore a été nommée par Andrew Cuomo à la tête de la cour d'appel de l'État, et qui siège depuis 2014, et sa nomination par Andrew Cuomo, au sein de la commission délivrant les permis de construire pour les casinos. Reste à voir si de son côté le président américain sera obligé, au vu de la pression qu'il y a autour de cette affaire, de se montrer plus insistant avec le gouverneur new-yorkais, qui même s'il semble être prêt à monter au front et à livrer bataille doit se résoudre à admettre que les habitants de la Grande Pomme sont, au vu des derniers sondages, une majorité désormais à ne plus vouloir de lui et à souhaiter son départ.

États-Unis

Le pays s'attaque au racisme anti-asiatique après les tueries d'Atlanta

Les États-Unis affichaient jeudi leur détermination à s'attaquer au racisme visant les membres de la communauté asiatique, après le bain de sang dans des salons de massage de Géorgie, dont les mobiles restent flous. «Le Congrès vous voit, est solidaire et fera tout ce qui est en son pouvoir pour vous protéger», leur a lancé l'élu démocrate Steve Cohen, lors d'une audition à la Chambre des représentants. Joe Biden, qui doit se rendre à Atlanta prochainement, a annoncé un changement de programme pour cette visite programmée de longue date : plutôt que présenter son plan de relance de l'économie, il «discutera avec des responsables de la communauté asiatique» des menaces contre ses membres. Dénonçant des «violences insensées», le président démocrate a ordonné de mettre les drapeaux en berne jusqu'à lundi en l'honneur des huit personnes, dont six femmes d'origine asiatique, abattues mardi soir par un jeune homme blanc de 21 ans. Interpellé après avoir ouvert le feu dans trois salons de massage asiatiques d'Atlanta et sa banlieue, Robert Aaron Long a reconnu les faits et a été inculpé de meurtre. Lors de son interrogatoire, il a nié tout mobile raciste, se présentant comme un «obsédé sexuel» désireux de supprimer

«une tentation». «Ses mobiles font toujours l'objet d'une enquête, mais il ne semble pas avoir été motivé par le racisme», a déclaré le directeur du FBI, Chris Wray, dans un entretien à la radio NPR. Les Américains d'origine asiatique, profondément ébranlés, n'ont, eux, aucun doute : les fusillades s'inscrivent dans une flambée de l'hostilité à leur rencontre depuis le début de la pandémie. «Le suprémacisme blanc nous tue, vraiment», a déclaré à l'AFP Stephanie Cho, de l'organisation Asian Americans Advancing Justice d'Atlanta. L'association Stop AAPI Hate a été informée de plus de 3 800 menaces et agressions contre les Américains d'origine asiatique au cours de l'année écoulée. «On devrait considérer qu'il s'agit de crimes racistes parce qu'on sait que c'est le cas», a estimé, lors d'un meeting, le candidat à la mairie de New York et ex-prétendant à la primaire démocrate, Andrew Yang. L'entrepreneur a raconté avoir grandi «avec une impression constante d'invisibilité, de moquerie, de mépris» mais, a-t-il ajouté la voix tremblante, cette hostilité s'est «transformée de manière mortelle, virulente, haineuse». Les militants antiracistes et les démocrates accusent l'ancien président Donald Trump d'avoir encouragé les amalgames

en qualifiant, à maintes reprises, le nouveau coronavirus de «virus chinois» ou en parlant de «peste chinoise». Tout en dénonçant une «tragédie» à Atlanta, l'élu républicain Chip Roy a insisté, lors de l'audition à la Chambre, sur le droit à la liberté d'expression et a répété ses griefs contre le parti communiste chinois «des types mauvais». «Vous pouvez parler des problèmes que vous avez avec d'autres pays, mais vous n'avez pas besoin de mettre une cible dans le dos des Américains d'origine asiatique», a rétorqué, très émue, l'élu démocrate Grace Meng, elle-même membre de cette communauté. Pour répondre aux inquiétudes de cette minorité, plusieurs grandes villes, de Chicago à Los Angeles, se sont d'ores et déjà engagées à renforcer la présence policière dans les quartiers où elle vit. Mardi, en fin d'après-midi, Robert Aaron Long a attaqué un salon de massage d'Acworth, à environ 50 km d'Atlanta, faisant quatre morts et deux blessés. Une serveuse d'un fast-food local venue se faire masser avec son mari fait partie des victimes. Plus tard, il a ouvert le feu dans deux autres salons, situés dans la grande ville du Sud, fauchant quatre vies supplémentaires.

France/Tunisie

Paris réaffirme son soutien économique à la Tunisie

■ La France a réaffirmé, jeudi, son plein soutien au «plan d'action» et de réformes engagé par la Tunisie pour faire face à une crise économique et sociale aggravée par la pandémie de Covid-19.

PH > D. R.



Par Ouleya Gh.

Lors d'un entretien à Paris avec son homologue Othman Jerandi, le chef de la diplomatie française, Jean-Yves Le Drian, a «rappelé la pleine disposition de la France à accompagner le plan d'action en cours d'élaboration par les autorités tunisiennes, afin de permettre à l'économie tunisienne de se réformer», selon un communiqué du ministère fran-

çais.

Le Président français Emmanuel Macron a promis une enveloppe de 350 millions d'euros à son homologue tunisien Kais Saïed, en juin 2020. Une première tranche de 100 millions a déjà été débloquée en octobre.

Ces prêts doivent appuyer sur trois ans les réformes économiques engagées en matière de gouvernance des entreprises publiques, de protection sociale, d'accès au secteur financier et

de mobilité urbaine.

La Banque mondiale affirme sa détermination à accompagner l'économie tunisienne

La Banque mondiale est «déterminée» à accompagner et poursuivre son appui à la Tunisie pour qu'elle puisse franchir les difficultés économiques, a déclaré, jeudi, le vice-président de cette institution, chargé des

affaires de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), Ferid Belhaj.

Lors d'une rencontre avec le chef de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (Centrale patronale tunisienne, Utica), Samir Majoul, le responsable de la Banque mondiale a fait savoir qu'une enveloppe de 100 millions de dollars a été déployé samedi dernier pour booster la campagne de vaccination contre la pandémie de

Covid-19 en Tunisie.

M. Belhaj a également mentionné qu'une autre enveloppe de 300 millions de dollars, annoncée le 15 mars, a été dédiée aussi à la lutte contre la pauvreté en Tunisie, qui bénéficiera à un million de famille.

Lors de cette rencontre, M. Belhaj a insisté sur le rôle majeur joué par le secteur privé, «désormais la principale locomotive pour la croissance économique et la création des richesses en Tunisie».

Par ailleurs, les deux responsables ont mis l'accent sur les programmes de coopération bilatéraux entre la Tunisie et la Banque mondiale, précisément, un programme spécifique pour le soutien des catégories vulnérables et le financement de la campagne de vaccination contre le Covid-19.

Selon la même source, les responsables ont conjointement sollicité la mise en œuvre de mécanismes concrets capables d'atténuer les flagrants déséquilibres financiers en Tunisie, d'optimiser la subvention et de concrétiser un partenariat effectif entre les secteurs public et privé, en plus de l'investissement dans le domaine des énergies renouvelables, la réforme du code de change et la lutte contre la contrebande et le commerce parallèle.

O. Gh.

Libye

Prochaine réouverture d'ambassades à Tripoli

Des ambassades et représentations diplomatiques de plusieurs pays vont ouvrir très prochainement leurs portes à Tripoli, la capitale libyenne, à la faveur du retour progressif de la paix dans ce pays, consolidé récemment par la mise en place d'un nouveau gouvernement d'unité nationale, rapportent des médias libyens.

Plusieurs pays ont fermé leurs ambassades ou réduit leur fonctionnement au minimum après la période d'instabilité qu'a connue la Libye durant des années, depuis la chute de l'ancien régime de Maâmar el Kaddafi en 2011.

Le dernier pays en date à avoir fait part de son intention de rouvrir son ambassade à Tripoli est l'Espagne. Reçu, jeudi, par le président du Conseil présidentiel libyen, Mohamed Younes al-Manfi, l'ambassadeur d'Espagne en Libye, Khafir Djou Larchi, a indiqué que l'ambassade de son pays qui a réduit au minimum ses services va rouvrir très prochainement ses portes pour travailler pleinement.

La République de Malte et l'Egypte ont également fait savoir récemment, par la voix de leurs ministres des Affaires étrangères, que leurs ambassades respectives vont ouvrir très prochainement en Libye. En attendant, l'Egypte a décidé de rouvrir son consulat général à Tripoli.

Par ailleurs, plusieurs entreprises et compagnies aériennes ont décidé de retourner en Libye pour relancer leurs activités bloquées en raison de la crise dans ce pays.

Le gouvernement de transition libyen,

dirigé par Abdelhamid Dbeibah, a pris ses fonctions mardi. Composé de 35 portefeuilles, dont cinq ont été confiés à des femmes, le nouvel exécutif s'est fixé douze objectifs durant la période de transition devant prendre fin d'ici aux prochaines élections générales prévues le 24 décembre de l'année en cours.

Il s'agit, entre autres, d'«assurer la souveraineté à travers l'ensemble du territoire libyen, d'évacuer les mercenaires et forces étrangères du pays, sécuriser les frontières, d'améliorer le quotidien des Libyens et d'instaurer une réconciliation nationale».

L'embargo sur les armes reste «totalement inefficace»

L'embargo sur les armes imposé à la Libye par le Conseil de sécurité en 2011 reste «totalement inefficace», a déclaré un groupe d'experts de l'ONU.

Dans son rapport final, le Groupe d'experts sur la Libye – créé en application de la résolution 1973 (2011) – déclare que tout au long de son mandat, l'organe a identifié de «multiples actes» qui ont menacé la paix, la stabilité ou la sécurité du pays, et des attaques accrues contre les institutions et infrastructures de l'Etat.

«Les groupes terroristes désignés sont restés actifs en Libye, même si leurs activités ont diminué. Leurs actes de violence continuent d'avoir un effet perturbateur sur la stabilité et la sécurité du pays», déclare le groupe d'experts.

L'embargo sur les armes de 2011 – qui interdit aux Libyens d'exporter des armes

et des matériels connexes, et oblige les Etats membres de l'ONU à empêcher la fourniture directe ou indirecte d'armements à la Libye – «reste totalement inefficace», note-t-il, ajoutant que les civils, y compris les migrants et les demandeurs d'asile, continuent de souffrir de violations et d'abus généralisés de leurs droits.

«Pour les Etats membres qui soutiennent directement les parties au conflit, les violations sont étendues, flagrantes et au mépris total des sanctions».

Leur maîtrise de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement complique la détection, la perturbation ou l'interdiction. Ces deux facteurs rendent la mise en œuvre de l'embargo sur les armes plus difficile», ajoutent-ils.

En outre, la mise en œuvre du gel des avoirs et des mesures d'interdiction de voyager concernant des personnes désignées reste également inefficace, selon les experts.

Dans son rapport de 548 pages, le groupe d'experts décrit, par ordre chronologique, les violations de l'embargo sur les armes au bénéfice des forces affiliées au gouvernement d'Union nationale et à la force affiliée au général Khalifa Haftar, déployée dans une partie de l'est et du sud du pays.

Les informations présentées comprennent la date identifiée de l'Etat membre ou la partie responsable.

Les auteurs du rapport notent également que les autorités de l'est de la Libye ont poursuivi leurs efforts pour exporter illégalement du pétrole brut et importer du carburant pour les avions, mais en

moindre quantité.

Selon eux, l'impact de la pandémie de Covid-19 sur la demande mondiale a entraîné un arrêt temporaire des exportations illicites de produits pétroliers raffinés par voie maritime. La contrebande de carburant par voie terrestre s'est poursuivie, bien qu'à petite échelle.

Le groupe d'experts note que l'infrastructure des réseaux de contrebande des villes côtières de Zuwarah et d'Abou Kammash, dans l'ouest de la Libye, «reste intacte et leur volonté de procéder à des exportations illicites n'a pas diminué».

«Une reprise de leurs activités illicites, une fois que la demande mondiale de carburant de soute aura repris, est à prévoir», ajoute-t-il.

Le groupe d'experts prend note d'une série de recommandations adressées au Conseil de sécurité ainsi qu'à son comité créé par la résolution 1970 (2011).

Les recommandations prévoient d'envoyer de confier au Comité le mandat de désigner les aéronefs et d'imposer des mesures telles que la radiation du pavillon, une interdiction d'atterrir et une interdiction de survol à travers la Libye.

Il recommande également au Conseil de sécurité d'autoriser les Etats membres à inspecter, en haute mer au large des côtes de la Libye, les navires à destination ou en provenance du pays dont ils ont des motifs raisonnables de croire qu'ils exportent ou tentent d'exporter illicitement du pétrole brut ou des produits pétroliers raffinés.

R. M.



Ligue 1

La JS Saoura sanctionnée de 3 pts ?

ACTUELLEMENT leader de la Ligue 1 Mobilis avec six victoires d'affilées, la JS Saoura risque d'être sanctionnée pour avoir aligné un joueur suspendu contre le Paradou AC.

En effet, le défenseur Oussama Meddahi aurait récolté quatre cartons jaunes depuis le début de la saison, ce qui, selon l'article 43 du code disciplinaire de la FAF, est synonyme de suspension automatique.

Selon nos informations, le joueur a reçu des cartons jaunes contre l'USMA (2^e journée), le

NAHD (8^e), la JSK (9^e) et le WAT (17^e) avant d'être aligné, mercredi, contre le Paradou AC à l'occasion de la 18^e journée.

Le secrétaire de la JS Saoura n'aurait pas pris en compte le carton contre la JSK.

Selon l'article 82 du même code disciplinaire, la JS Saoura risque de perdre le match par pénalité (la JSS s'est imposée 2-1 contre le PAC), plus une défalcation de 3 points, ce qui laisserait le club de Béchar avec 29 points, passant de la 1^{re} à la 5^e place.

Natation/Open de Marseille

Cinq Algériens présents pour valider leurs billets aux JO-2021

L'ALGÉRIE sera représentée par cinq nageurs au meeting Open de Marseille (France) en grand bassin (50m), prévu du 19 au 21 mars, dans l'objectif de valider leurs billets pour les Jeux olympiques 2020 et aux Mondiaux 2021 et 2022, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de natation (FAN).

Il s'agit de Nazim Benbara, Amel Melih, Majda Chebaraka, engagés sous la bannière de la FAN. Jaouad Syoud va concourir de son côté avec Olympique Nice (France) pour réaliser les minima «A» dans l'épreuve de 200 m 4 nages, alors que Ramzi Chouchar, sociétaire de Saint-Raphaël (France), tentera de réaliser les minima «B» dans le 400 m 4 nages.

La nageuse Amel Melih espère, quant à elle, réaliser les minima «B» dans le 50m nage libre.

Sur un plan purement technique, le directeur des équipes nationales de la FAN, Lamine Ben Abderrahmane, a indiqué à l'APS que «le rendez-vous de Marseille sera une occasion

pour nos nageurs de valider leurs billets aux JO et au Mondial en petit bassin (25m) prévu en décembre 2021 à Abu Dhabi (Emirats arabes unis), et au Mondial en grand bassin (50 m), en mai 2022 à Fukuoka (Japon)».

Avant d'enchaîner à propos de Jaouad Syoud : «Il va prendre part à cette compétition avec son club dans l'objectif de réaliser les minima "A" en 200 m 4 nages, ou au moins confirmer de nouveau les minima "B" et améliorer son classement au classement mondial. Il est en constante progression sur le plan technique». «Concernant Chouchar, il sera engagé dans l'épreuve du 400 m 4 nages pour essayer de réaliser les minima "B" pour les JO de Tokyo. Je pense qu'il a les moyens pour atteindre son but». En raison des restrictions et le protocole sanitaire mis en place pour faire face à la propagation du coronavirus (Covid-19), ce rendez-vous, qui s'inscrit dans le cadre de la 3^e étape du «Golden Tours», verra la présence de 360 nageurs seulement.

Projet du complexe d'athlétisme à Chlef
Reprise des travaux récemment

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, a fait état, jeudi à Alger, de la reprise récemment des travaux au niveau du projet du complexe sportif de préparation d'athlétisme dans la commune de Zeboudja (Chlef), suite à un changement dans le cahier des charges conformément aux dernières modifications préconisées par la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). En réponse au membre du Conseil de la nation Hamid Bouzekri, lors d'une plénière consacrée aux questions orales, Sid Ali Khaldi a déclaré que le projet du stade d'athlétisme «est une réalisation d'une extrême importance, notamment pour les coureurs de long distance, à la faveur du climat de la région de Zeboudja».

«Inscrit au titre du programme complémentaire de croissance économique, avec une autorisation de programme de 200 millions de DA, ce projet a vu le début des travaux de terrassement en mai 2015, avant son arrêt en 2016», a rappelé le ministre. Concernant les causes derrière l'arrêt des travaux depuis 2016, le ministre a indi-

qué que «le constat fait par les services de notre département, de concert avec la FAA et les services compétents de Chlef, a mis en évidence plusieurs difficultés relatives, dans leur majorité, au site d'implantation».

Le ministre a expliqué que le choix s'est porté sur la région de Zeboudja, étant la plus appropriée de par son massif montagneux adéquat à l'athlétisme, d'autant plus qu'elle est située à 800 mètres d'altitude.

A ce propos, le ministre a annoncé que «les travaux ont repris récemment avec en priorité le stade, à l'issue du changement du cahier des charges suite aux modifications préconisées par la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) pour garantir la conformité de ce stade aux normes internationales avant sa réception». Soulignant qu'il suit de près ce projet, M. Khaldi a déclaré : «J'effectuerai une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Chlef dans les prochains jours, pour m'enquérir de l'état d'avancement de ce projet et donner les instructions nécessaires afin d'assurer sa réception dans les délais fixés».

Equipe nationale de football

Slimani s'insurge contre la décision de la LFP

■ **Tenant à réagir à la décision de la Ligue nationale de football française d'interdire aux joueurs africains de rejoindre leurs sélections respectives, l'international algérien évoluant à l'Olympique lyonnais, Islam Slimani, a tenu à s'élever contre cette résolution jugée discriminatoire.**



L'attaquant des Verts n'accepte pas la décision d'interdire les Africains de rejoindre leurs sélections

Par Mahfoud M.

En effet, l'attaquant des Verts a réagi sur Twitter après que «L'Equipe», entre autres, ait exhumé un courrier des clubs français qui refusent de laisser partir leurs internationaux africains.

L'attaquant de Lyon qui a laissé un «pourquoi ?» laconique, a même partagé une déclaration de l'ancien entraîneur de son club, Bruno Genesio, qui demande le report de la journée de Ligue 1 française qui doit avoir lieu durant la trêve. Cette demande des clubs français reste injus-

te, puisqu'ils versent dans le deux poids, deux mesures, étant donné que les internationaux français, eux, sont autorisés par ces mêmes clubs à rejoindre la sélection tricolore. Sur un autre plan, on apprend que West Ham aussi aurait décidé d'empêcher son joueur Saïd Benrahma de rejoindre sa sélection en raison de dispositions prises par le gouvernement britannique.

Toujours est-il que la situation n'a rien de clair, puisque le Sénégal et la Tunisie ont convoqué des joueurs issus des pays de l'Union européenne ainsi que d'Angleterre. Il faut savoir que les clubs européens sont

appuyés par une note de la Fifa qui a soutenu les clubs en déclarant de donner suite à leurs doléances de ne pas libérer les joueurs internationaux, en raison de la crise sanitaire qui les obligerait ensuite à soumettre ces mêmes joueurs à un confinement de dix jours à leur retour de la sélection pour éviter de contaminer leurs coéquipiers, sachant que de nombreux joueurs ont contracté le Covid à leur retour des matchs comptant pour les éliminatoires de la CAN 2022 avec leurs sélections, comme ce fut le cas de nombreux éléments de la sélection nationale.

M. M.

CAN-2023 (U17)/candidature de l'Algérie
Trois stades retenus par la FAF

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF) a retenu le nouveau stade d'Oran, le stade du 5-Juillet d'Alger et Mustapha-Tchaker de Blida, dans le dossier de candidature à l'organisation de la 15^e édition de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 des moins de 17 ans (U17), a appris l'APS jeudi auprès de l'instance fédérale. Le dossier de candidature, en phase de finalisation, devra être transmis à la Confédération africaine de foot-

ball (CAF) avant le 31 mars courant, dernier délai pour le dépôt des candidatures, précise la même source. La FAF avait annoncé le 4 février dernier avoir reçu l'aval du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour présenter la candidature de l'Algérie afin d'abriter ce rendez-vous continental. L'Algérie avait déjà abrité une phase finale de la CAN des U17 en 2009 avec une finale perdue face à la Gambie 3-1. La 14^e édition, qui devait se

jouer cette année au Maroc (13-31 mars), et à laquelle devait prendre part l'équipe nationale, a été annulée en raison de la situation pandémique liée au Covid-19 dans plusieurs pays africains. La décision a été prise moins d'une semaine avant le début du tournoi, au terme de la réunion du Comité d'urgence de CAF, tenue à Rabat, pour étudier les différents scénarios proposés dans le cadre de la CAN des U17.

Manchester City

Riyad Mahrez dans l'équipe-type de la semaine

AUTEUR d'une belle rencontre mardi dernier face au Borussia Mönchengladbach, l'international algérien Riyad Mahrez est présent dans l'équi-

pe-type de la semaine de la Champions League.

L'ancien de Leicester City était le plus dangereux du côté de son équipe qui s'est qualifiée

facilement face aux Allemands, Mahrez a même délivré une passe décisive sur le premier but de Kevin De Bruyne durant cette rencontre.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Béjaïa

Un nouveau vendredi de mobilisation

LA VILLE de Béjaïa, frappée par un séisme la veille, a vécu hier après-midi au rythme d'une nouvelle manifestation populaire qui a drainé des milliers de personnes. Cette manifestation intervient à l'occasion du 59e anniversaire du cessez-le-feu ou fête de la Victoire, coïncidant avec le 19 mars. La mobilisation n'a pas beaucoup faibli, en dépit des effets psychologiques du séisme de jeudi. Des dizaines de personnes sont arrivées à l'esplanade de la maison de la culture une heure avant le début de la marche. A 13h, la cour était déjà pleine de monde. Rien ne semblait perturber cette foule venue défilé dans la ville et crier, une fois encore, son ras-le-bol et exiger un changement dans la vie politique du pays, la liberté, la démocratie, l'indépendance de la justice. Comme chaque vendredi, les milliers

de personnes venus marcher ont parcouru la rue de la Liberté, revendiquant «l'instauration d'un Etat démocratique et social, un processus transitoire souverain, la libération des détenus, le respect de la souveraineté du peuple», entre autres. «Pour un processus constituant et souverain, pour la liberté d'expression et l'indépendance de la justice et un Etat démocratique et sociale», était-il écrit sur des banderoles brandies par des manifestants. «Maken islami maken ilmani, kayen issaba tesrek ainani», «Système dégage», «El istiklal, el istiklal», «Werrahi el adala werah el qanoun», «Enedou anedou alema yeghli udavu», «Djazair hurra démocratia». Les manifestants n'ont pas changé leurs revendications qu'ils ont résolument réitérées pendant la marche.

H. C.

Foot / Qualif. CAN-2021

Mahrez et Benrahma indisponibles face à la Zambie

LES DEUX internationaux algériens évoluant en Premier League anglaise, Riyad Mahrez et Saïd Benrahma, retenus par leurs clubs en raison des restrictions liées au Covid-19, seront indisponibles pour le match en déplacement jeudi à Lusaka face à la Zambie, dans le cadre des qualifications de la CAN-2021, décalée à 2022, a appris l'APS hier auprès de la Fédération algérienne de football (FAF). «Mahrez et Benrahma ne seront pas concernés par le déplacement pour la Zambie.

La FAF est entrée en contact avec leurs clubs (respectivement Manchester City et West Ham) pour les autoriser à rejoindre la sélection en vue de la réception du Botswana, le 29 mars à Blida. Ils seront éventuellement disponibles pour ce dernier match des qualifications», a déclaré le responsable de la communication de la FAF, Salah-Bey Aboud. Outre ces deux joueurs, le sélectionneur national Djamel Belmadi, attendu hier à Alger, devra également se passer, pour les deux matchs, des services des éléments évoluant en Ligue 1 française.

En effet, les clubs de L1 et L2 ont décidé de ne pas libérer leurs internationaux amenés à évoluer hors de l'Union européenne pendant la trêve de mars, en raison d'une possible septaine sanitaire à leur retour, a annoncé mercredi la Ligue française de football professionnel (LFP).

«En l'absence d'exonération de septaine pour les joueurs

étrangers internationaux mis à disposition de leur équipe nationale (...), les clubs ne mettront pas à disposition des sélections les joueurs étrangers convoqués pour des matchs hors de la zone UE/EEE (espace économique européen) durant la prochaine période internationale du mois de mars», a écrit la LFP dans un communiqué.

Qualifiée pour la prochaine CAN au terme des deux précédentes journées disputées en novembre 2020, l'équipe nationale entame lundi prochain un stage au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), avant de s'envoler le lendemain mardi (10h00) pour Lusaka, à bord d'un vol spécial. L'Algérie caracole en tête de son groupe de qualifications avec 10 points, devant le Zimbabwe (5 pts). Le Botswana suit derrière à la 3e place avec 4 points, alors que la Zambie ferme la marche avec 3 unités.

R. S.

Le consommateur face à la cherté de la vie



123456789012

Loumis

Djalou@hotmail.com

Arrêt technique de la station de dessalement de l'eau de mer

Alger : coupures d'eau potable jusqu'à mercredi

■ Une perturbation de l'alimentation en eau potable interviendra à partir de dimanche dans plusieurs communes de la wilaya d'Alger, en raison de l'arrêt technique de la station de dessalement de l'eau de mer «SDEM El Hamma», a annoncé, hier, la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal).

Par Yanis H.

Selon un communiqué de Seaal, la société «Hamma Water Desalination Algeria», en charge de l'exploitation de la station «SDEM El Hamma», a programmé un arrêt

technique de la station en raison de travaux de maintenance obligatoire et ce, à partir de dimanche 21 mars à 00h00 jusqu'à mercredi 24 mars à 9h00. Les communes concernées par cette perturbation de l'alimentation en eau potable sont : Alger-

Centre, Sidi M'hamed, Belouizdad, El Mouradia, Kouba, Bologhine, Oued Koriche, Rais Hamidou, Hammamet, Bab el Oued, Casbah, Bir Mourad Rais, El Madania, Gué de Constantine, El Biar, Birkhadem, Hydra, Ben Aknoun, Beni Messous, Bouzaréah, Birtouta, Tessala El Merdja, Khraïcia (en partie), Draria, El Achour, Baba Hassen, Douéra, Ouled Fayet, Chéraga, Saoula, Souidania, Dély Brahim, Hussein dey, El Magharia, Bachdjerrah, Zeralda, Staoueli, Aïn Benian, Mehalma et Rahmania, a précisé la même source. La distribution en eau potable reprendra durant la journée du mercredi 24 mars 2021, selon la même source. Seaal a recommandé à ses clients de vérifier la fermeture de leurs robinets d'eau, afin d'éviter une éventuelle inondation au moment du rétablissement de la distribution d'eau. Après la remise en eau, Seaal conseille aux citoyens de laisser couler à faible débit un de leurs robinets d'eau froide pendant quelques minutes, afin de chasser l'air qui pourrait se trouver dans les branchements. Seaal prie ses clients de l'excuser des désagréments causés par ces travaux et met à leur disposition, pour toute information, le numéro de son centre d'accueil téléphonique opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.

Hamid M.

Y. H.

Souk El Thenine (Tizi Ouzou)

Le chantier d'un hôpital de 60 lits lancé

LE CHANTIER de la réalisation d'un hôpital à Souk El Thenine (25 km au sud-ouest de Tizi Ouzou) a été officiellement lancé hier, à l'occasion de la commémoration du 59e anniversaire de la fête de la Victoire. C'est en présence d'une délégation officielle conduite par le wali que le coup d'envoi du projet a été donné. La structure hospitalière, tant attendue par les plus de 50 000 habitants de cette

région de la wilaya de Tizi Ouzou, devrait être livrée dans un délai contractuel de 36 mois, pour une enveloppe de 2 milliards de dinars, selon la fiche technique du projet présentée à l'occasion. D'une capacité de 60 lits, l'hôpital de Souk El Thenine était inscrit depuis 2011, avant de connaître un gel pour des considérations liées aux restrictions financières. A noter que la commémoration du 19 mars,

fête de la Victoire, a été marquée par un riche programme à travers les quatre coins de la wilaya, notamment le recueillement, des inaugurations et des baptisements. La localité d'Agrib (30 km au nord-est de Tizi Ouzou) a abrité la deuxième édition du semi-marathon dédié au martyr natif de la région, feu Didouche Mourad, avec la participation de centaines d'athlètes.

Hamid M.

Y. H.

VENTE DÉDICACE
Samedi 20 mars 2021
à 14h00
MERIEM GUEMACHE
SIGNERA SON LIVRE
À LA LIBRAIRIE
DU TIERS MONDE,
08 PLACE EMIR ABDELKADER
ALGER